



N° 158 - 6 décembre 2010

SPECIAL DISCRIMINATION

La HALDE doit rester une Institution indépendante.

Lors de la présentation du budget 2011, les parlementaires de la majorité gouvernementale ont réitéré leur attaque contre la HALDE, affirmant qu'en période de restriction budgétaire, son crédit de fonctionnement était trop important. Ils valident ainsi sa disparition programmée déjà depuis le printemps dernier.

A plusieurs reprises, la FERC a dénoncé dans des communiqués de presse la dissolution des Institutions autonomes et indépendantes que sont la HALDE et la Défenseure des Enfants au sein d'un conglomérat plus flou, le Défenseur des Droits. Désormais, par le biais du Collectif contre les LGBTphobies en milieu scolaire, et à l'instar de la CGT, elle est signataire de l'appel initié par les membres du Comité Consultatif de la HALDE, pour soutenir leur action et participe à la Coordination « SOS LA HALDE. »

Cette coordination a fait paraître un communiqué dont vous trouverez le texte en pièce jointe.

Elle appelle à signer et à populariser la pétition (voir adresse ci-dessous) qui demande le maintien de la HALDE comme Institution autonome et indépendante tant administrativement que financièrement.

<http://www.pcti.ioncni.gnc.fr/pcti/ion/appel-des-membres-du-comite-consultatif-de-la-halde/278>

Le Courriel n°158 - 6 décembre 2010

lundi 6 décembre 2010, par [Bariaud](#)

Lors de la présentation du budget 2011, les parlementaires de la majorité gouvernementale ont réitéré leur attaque contre la HALDE, affirmant qu'en période de restriction budgétaire, son crédit de fonctionnement était trop important. Ils valident ainsi sa disparition programmée déjà depuis le printemps dernier.

A plusieurs reprises, la FERC a dénoncé dans des communiqués de presse la dissolution des Institutions autonomes et indépendantes que sont la HALDE et la Défenseure des Enfants au sein d'un conglomérat plus flou, le Défenseur des Droits. Désormais, par le biais du Collectif contre les LGBTphobies en milieu scolaire, et à l'instar de la CGT, elle est signataire de l'appel initié par les membres du Comité Consultatif de la HALDE, pour soutenir leur action et participe à la Coordination « SOS LA HALDE. »

Voir la suite du courriel



N° 158 - 6 décembre 2010

SPECIAL DISCRIMINATION

La HALDE doit rester une Institution indépendante.

Lors de la présentation du budget 2011, les parlementaires de la majorité gouvernementale ont réitéré leur attaque contre la HALDE, affirmant qu'en période de restriction budgétaire, son crédit de fonctionnement était trop important. Ils valident ainsi sa disparition programmée déjà depuis le printemps dernier.

A plusieurs reprises, la FERC a dénoncé dans des communiqués de presse la dissolution des Institutions autonomes et indépendantes que sont la HALDE et la Défenseure des Enfants au sein d'un conglomérat plus flou, le Défenseur des Droits. Désormais, par le biais du Collectif contre les LGBTphobies en milieu scolaire, et à l'instar de la CGT, elle est signataire de l'appel initié par les membres du Comité Consultatif de la HALDE, pour soutenir leur action et participe à la Coordination « SOS LA HALDE. »

Cette coordination a fait paraître un communiqué dont vous trouverez le texte en pièce jointe.

Elle appelle à signer et à populariser la pétition (voir adresse ci-dessous) qui demande le maintien de la HALDE comme Institution autonome et indépendante tant administrativement que financièrement.

<http://www.pcti.ioncni.gnc.fr/pcti/ion/appel-des-membres-du-comite-consultatif-de-la-halde/278>